



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE



AUTOSECURITÉ
CONTROLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C69696098

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique		30/09/2025	25057062			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu AVG 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AR 4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences G 4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVD 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AVG, AVD 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AV, AR 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute AVD Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD, ARG 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé AV, AR 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G, D 6.1.1.d.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure du berceau AV 6.1.7.g.1. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière gravement détérioré AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, G, ARD, C, AR, AVD, ARG, D 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVD 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR, D Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 26/09/2024 : 176742 km / 13/03/2025 : 181154 km / 20/03/2025 : 181194 km				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ						
29/11/2025						
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE						
Contre-visite						
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE						
N° D'AGRÈMENT : S033C324						
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD						
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262						
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR						
N° D'AGRÈMENT : 033F1011						
SIGNATURE :						
IDENTIFICATION DU VÉHICULE						
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation				
FT-904-DB (F)	12/08/2025	01/10/2020				
Marque	Désignation commerciale					
RENAULT	MASTER					
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre				
VF6MF000166351627	N1	CTTE				
Type/CNIT	Énergie					
N10RENTA64C601	GO					
Document(s) présenté(s)						
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice						
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ						
183678						
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE						
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :						
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :						
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-3.8 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		13 %			12 %	
Forces verticales :		1312 daN			805 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	456 daN		476 daN	285 daN		267 daN
Déséquilibre (<20%) :		5 %			7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	456 daN		476 daN	285 daN		267 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	70 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	19 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1					
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :	-0.9 %				-2.2 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %				-4.0 %	